

DON D'ORGANES ET DE TISSUS

PUBLIC

Tout professionnel

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

2 jours (14h)

DATES

Nous consulter

LIEU

Centre Hospitalier de Troyes

HORAIRES

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

TARIF

300€ par personne

Tarif de groupe, nous consulter

INTERVENANT(S)

IDE coordinatrices des prélèvements d'organes et de tissus, psychologue, médecin de la coordination

SITUATION DE HANDICAP

Adaptation sur demande et accessibilité PMR

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Service Formation Continue
Tél : 03 25 49 73 97
centre.formation@hcs-sante.fr

OBJECTIFS

- Situer le prélèvement d'organes et de tissus dans la politique de santé publique,
- Approfondir les connaissances sur les aspects éthiques, légaux, organisationnels du don d'organes et de tissus,
- Savoir repérer les éventuels donneurs d'organes et/ou de tissus,
- Connaître les étapes de préparation d'un donneur d'organes et/ou de tissus,
- Développer les missions de la coordination hospitalière,
- Etre acteur dans la chaîne du prélèvement,
- Décrire et illustrer l'aspect psychologique face à la mort et face au don,
- Comprendre les enjeux humains du prélèvement et de la greffe.

CONTENU

JOUR 1

- Historique du prélèvement et des greffes,
- Aspects législatifs, réglementaires et organisation territoriale du prélèvement,
- La mort encéphalique,
- Prise en charge du donneur en réanimation,
- Rôle de la coordination dans le prélèvement multi-organes,
- Prise en charge du donneur au bloc opératoire,
- Film « Et vous alors ? » : ce film aborde de façon forte et réaliste le thème de la mort cérébrale et du don d'organes.

JOUR 2

- Missions de la coordination hospitalière dans le cadre des prélèvements d'organes et de tissus,
- Déroulement d'un prélèvement de cornées,
- Aspects psychologiques sur la mort et sur le don,
- Regard sur le don et la greffe au travers des témoignages et des échanges avec des donneurs et des receveurs d'organes et de tissus.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, analyse de pratiques, vidéos.

EVALUATION

- Evaluation des connaissances en début de formation et des acquis en fin de formation permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Évaluation de la satisfaction.